

Compte rendu du Conseil d'École du 8 juin 2023

Membres excusés : Mmes Girroy et Leuvrey-Ghirardelli, MM. Galmiche et Mauffrey

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Brouillard, Bergès-Fleurance, Lefebvre et Lemercier

DDEN : mme Cunat et M. Tirvaudey

Représentante du périscolaire : mme Sonet

Représentants des mairies : Mmes Blaise, Bourdin, Formet et Mauffrey, MM. Dieudonné, Heymann, Thouvenot et Vincent-Viry

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gosselin-Aubé, Lerouge et Mathis, M. Bolot

En préambule, Mme Bergès-Fleurance annonce son départ dans les Vosges et remercie ses collègues, Eliane (Atsem) indispensable au bon fonctionnement de l'école, les maires et notamment mme Formet et les parents d'élèves qui lui ont accordé leur confiance pendant ses 1^{res} années d'enseignement puis elle présente Mme Ludvine Brouillard qui la remplacera à l'école de Ste Marie. Celle-ci indique qu'elle a travaillé 5 ans à Ternuay et a fait également des remplacements. Mme Mathis lui souhaite la bienvenue.

Madame Lefebvre demande ensuite s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1/ Prévision d'effectifs 2023-2024 et répartition pédagogique :

Prévision au 8 juin 2023 : 55 élèves. C'est 12 de moins qu' en 2022-2023 mais l'année dernière, on avait au mois de juin une prévision de 62 et on est monté à 67 et même 69 au cours de l'année 2022-2023.

La répartition pédagogique a longuement été réfléchi, il était difficile de répartir les élèves de manière équilibrée.

Au départ les enseignantes penchaient pour une maternelle tous niveaux, un CP-CE1 et un CE2-CM afin de favoriser de petits effectifs en CP et CE1 et d'éviter de mélanger des maternelles et des CP. Cependant les arrivées d'élèves en cours d'année ont compromis cette répartition en raison d'un effectif lourd chez les grands (28 CE2-CM1-CM2). Du coup les enseignantes ont choisi de faire une maternelle tous niveaux-CP à 20 sans accueillir les 2 ans, un CE1-CE2 à 16 et un CM1-CM2 à 19.

École de Ste Marie en Chanois :

*PS/MS/GS/CP : 20 élèves (5 PS + 2 MS + 5GS + 8 CP)

École d'Amage :

*CE1/CE2 : 16 élèves (7 CE1 et 9 CE2)

École de la Proiselière :

*CM1/CM2 : 19 élèves (5 CM1 + 14 CM2)

Le conseil d'école approuve cette répartition.

L'année d'après, suite au départ des 14 CM2, l'effectif risque de baisser. Mme Mathis propose que le RPI s'inscrive dans un projet innovant dans le but de retarder une éventuelle fermeture de la 3^e classe. Mme Lefebvre indique qu'a priori ce genre de projet est impulsé par les parents, Mme Mathis répond que oui mais qu'il faut que les enseignantes s'investissent. Elle évoque 2 pistes : soit une correspondance avec un EHPAD (encore pas fait dans le secteur) soit un échange sportif entre les écoles et la section sport adapté de Luxeuil. Mme Mathis souhaiterait rencontrer le responsable de cette section sport adapté et propose à Mme Lefebvre de l'accompagner. Mme Sonet indique que le périscolaire peut lui aussi s'impliquer dans le même projet afin de favoriser une continuité entre les temps scolaires et périscolaires. Mme Lerouge évoque elle aussi la possibilité d'un projet commun aux 3 classes, pourquoi pas du théâtre. Mme Lefebvre évoque également le moulin d'Amage, patrimoine qui pourrait également être utilisé par les 3 classes, pourquoi pas en lien avec l'association *Lettres de mon moulin*, ou sur les thématiques de l'eau, de la pêche... Mme Formet indique que toutes ces idées sont bonnes mais que, concernant les fermetures, ce qui compte pour l'éducation nationale ce sont les chiffres (nombre d'enfants) comme l'a expliqué le Directeur Académique lors de sa réunion avec les élus en mai. Elle ajoute cependant qu'Amage étant une commune de montagne, les règles qui s'appliquent pour les fermetures d'école dans ces cas-là sont spécifiques normalement.

2 / Avenant au projet d'école :

Le dernier projet d'école a été élaboré en 2018 et devait s'achever en 2021 ; Entre-temps le rythme de renouvellement des projets d'école a changé. Dorénavant il durera 5 ans (calé sur le rythme des évaluations d'écoles). Dans notre secteur, les évaluations d'école auront lieu en 2025. Du coup il y a lieu de faire un avenant à l'actuel projet (avenant 2021-2026). Les enseignantes présentent cet avenant aux membres du conseil. Il s'agit de poursuivre le travail mené sur le lexique, le vocabulaire et l'expression orale. Le conseil d'école approuve cet avenant.

3/ Kermesse et sorties scolaires :

Les GS-CE ont défilé dans Amage pour Carnaval.

Les maternelles-CP ont assisté à un spectacle JMF LE 26 mai « Poethina »

Les CM feront leur sortie de fin d'année le 6 juillet à L'Eaudici aux Voivres (88). (Financement coop scolaire)
Ils feront également une sortie en forêt le 16 juin matin ainsi qu'une sortie le 4 juillet à Faucogney : il s'agit de la conclusion du travail sur les pics et les chouettes, mené en classe avec une animatrice de la Maison de la Nature (projet financé par le Parc des Ballons dans le cadre de Natura 2000) ; la coop financera le transport et le Parc des Ballons finance la partie animation.

Les GS-CE iront à Faucogney le 16 juin pour la journée de clôture des activités du gymnase : marche le matin et gymnase l'après-midi.

Ils iront également à Gérardmer le 27 juin pour visiter la confiserie géromoise (financement coop scolaire).
La fête du village avec les feux de Saint-Jean se déroulera le samedi 8 juillet avec la participation des enfants de l'école d'Amage.

Les maternelles-CP iront au zoo de Mulhouse le 23 juin (financement coop scolaire).

La kermesse aura lieu le 16 juin avec le spectacle des enfants (classes + Francas) à 17h30 suivi de jeux de kermesse et d'un repas sur réservation uniquement. Par avance les enseignantes remercient chaleureusement les parents volontaires pour aider (toujours les mêmes). C'est Mme Bergès-Fleurance qui gère la partie financière et Mmes Girroy et Mathis coordonnent le reste. Mme Mathis souligne le rôle primordial joué par Mme Girroy. Les enseignantes en ont bien conscience et la remercient tout

particulièrement. Enfin elle indique qu'il manque des volontaires surtout pour tenir les stands de jeux. Les enseignantes referont passer un mot aux parents.

Mme Lemerrier annonce qu'il faudra un volontaire avec camionnette ou remorque pour emmener le matériel de cirque (matelas et autres) de l'école aux Fessey. M. Vincent-Viry se porte volontaire et mme Lemerrier l'en remercie.

4/ Travaux dans les écoles :

Mme Bergès-Fleurance remercie mme Formet pour avoir enlevé le nid de guêpes situé sous le banc de l'école.

Les enseignantes évoquent la nécessité de déplacer des tables et notamment en remettre à Ste Marie (d'Amage ou de la Proiselière).

Mme Formet demande à mme Brouillard si elle compte mettre sa future classe en place plutôt au début des vacances ou à la fin. Mme Brouillard répond au début.

5/ Questions diverses :

Les futurs élèves de maternelle et CP et leurs parents sont invités à une porte ouverte le vendredi 30 juin à 17 h 15 pour visiter l'école pour les nouveaux et rencontrer mme Brouillard.

Au nom de tous les parents, Mme Lerouge remercie Mme Fleurance pour toutes ces années passées à Ste Marie.

Mme Lefebvre remercie tout particulièrement Lisa Brulley en service civique à Amage pour son aide très précieuse dans la gestion des GS et souligne la chance qu'elle a eu d'avoir à ses côtés une personne si motivée et si compétente pendant toute cette année scolaire.

Mme Formet remercie également Eliane pour sa grande efficacité.

Mme Maufrey, ayant assisté à leur spectacle de théâtre de marionnettes, salue le magnifique travail mené par les Francas à l'aide de M. Seguin. Les enfants ont vraiment bien travaillé.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h.

La responsable administrative :

